

Résumé

En cette époque de l'après-guerre froide, la diplomatie économique revêt de plus en plus d'importance, en particulier pour un pays de taille moyenne, ouvert et tributaire du commerce comme le Canada. Le présent document passe en revue les relations économiques du Canada avec les principales régions du monde et tente de définir les grands courants qui se dessinent.

Le document traite essentiellement des changements à long terme concernant les parts des marchés d'exportation, l'investissement (direct et de portefeuille), les activités de recherche et de développement ainsi que les nouveaux facteurs de la politique commerciale présentant un intérêt pour le Canada. Les répercussions stratégiques de l'ALENA sur la diplomatie économique du Canada y sont abordées, surtout en fonction de l'importance croissante des pays riverains du Pacifique et des pays de l'Amérique latine. L'ALENA peut faciliter l'accès à un certain nombre de marchés régionaux. Il devrait aussi être perçu comme un instrument privilégié pour encourager à moyen et à long terme des négociations où le Canada pourrait faire avancer ses intérêts économiques au Japon et dans la CE tout en renforçant son accès au marché américain.

En termes généraux, le document indique que les liens que le Canada entretient avec l'Europe se sont relâchés au cours de la dernière génération, mais que les ressources financières et humaines que le gouvernement fédéral consacre aux relations commerciales et économiques avec l'Europe demeurent disproportionnées par rapport à l'importance croissante des pays du Pacifique et de l'Amérique latine au chapitre des échanges et de la politique commerciale canadienne. Ces pays devraient en outre influencer davantage sur d'autres éléments de la diplomatie économique canadienne, notamment l'aide et la coopération en matière d'environnement. Par ailleurs, le document réaffirme que les relations économiques avec les États-Unis demeurent un élément essentiel de la prospérité du Canada, et constate que les ressources qui y sont consacrées ne font pas défaut. En revanche, il serait justifié de renforcer la politique commerciale (qu'il faut distinguer de l'expansion du commerce) à l'égard des États-Unis, étant donné l'importance accrue des règlements commerciaux énoncés dans l'ALE et dans l'ALENA pour la gestion de ces relations bilatérales spéciales.